

# Notice Technique



■ BASF Group

Dr. Wolman GmbH - D - 76547 Sinzheim - Tel. +49 (0) 7221 800-0 - Telefax +49 (0) 7221 800-290

## Wolmanit® CX 10-2



**Description**

A base de composés organiques et inorganiques du cuivre et d'acide borique, la Wolmanit® CX 10-2 présente une action préventive contre les champignons destructeurs du bois (pourriture blanche, pourriture brune et pourriture molle) et contre les insectes lignivores, y compris les termites.  
Après fixation dans le bois, la Wolmanit® CX 10-2 est difficilement délavable et résistante aux intempéries.

**Domaine d'utilisation:**

La Wolmanit® CX 10-2 assure la protection de tous types de bois de construction quelles que soient leurs conditions de mise en oeuvre, en intérieur comme en extérieur, en ou hors contact du sol et/ou de l'eau (charpentes, ossature, bâtiments industriels ou agricoles, poteaux supports de lignes, aires de jeux, piquets, clôtures, palissades, bois pour l'agriculture).

**Caractéristiques physiques et chimiques:**

Masse volumique:	1,27 kg/l environ à 20 °C
Odeur:	faible, caractéristique
Couleur:	concentré et solution de traitement: bleu bois traité: verdâtre
pH:	9,7 environ à 25 g/l et à 20°C

**Modalités d'utilisation:**

La Wolmanit® CX 10-2 est destinée au traitement industriel des bois effectué en autoclave sous l'action du vide et de la pression.  
Avant l'imprégnation, les bois doivent être usinés, prêts à l'emploi, et soigneusement nettoyés de toutes salissures susceptibles de souiller la solution de traitement ou de provoquer des encrassements de l'installation. Les bois ronds doivent être écorcés, débarrassés de leur liber.

® = marque déposée Dr. Wolman GmbH

PM 06/2006 F

**ETS CASTEL**  
SAS au capital de 590 400 €  
PONT CORF - BP 30008 - 29290 ST-RENNAN  
Tél. 02 98 84 21 95 - Fax 02 98 84 29 79

Concentration d'emploi et consommation de produit:

Le tableau ci-après fournit conformément aux exigences CTB-P+ les valeurs critiques et les exigences de pénétration et de rétention par classe de risque. Les rétentions fournies ont été calculées sur la base des résultats d'essais biologiques normalisés et sont exprimées par rapport à la zone imprégnée. Elles concernent à la fois les feuillus et les résineux sauf indications contraires.

Classes de risques	Valeurs critiques en kg/m <sup>3</sup>		Exigences de pénétration		Exigences de rétention (Analyse de conformité)
	sans activité antitermite	avec activité antitermite	essences imprégnables	essences réfractaires	
1	2,7	10,4	P1 <sup>*</sup> Pas d'exigence mais toutes faces traitées	P1 <sup>*</sup> Pas d'exigence mais toutes faces traitées	Valeur critique x 0,5
2	11,5 Feuillus: 9,7	14,1	P1 <sup>*</sup> Pas d'exigence mais toutes faces traitées	P1 <sup>*</sup> Pas d'exigence mais toutes faces traitées	Valeur critique x 0,5
3a	11,6 Feuillus: 9,7	14,1	P4 8 mm sur toutes les faces	P1 <sup>*</sup> Pas d'exigence mais toutes faces traitées	Valeur critique x 0,5
3b	11,6 Feuillus: 9,7	14,1	P8 100 % de faubler toutes faces traitées	P5 latéral: 8 mm axial: 60 mm	Valeur critique x 1
4	15	15	P8 100 % de faubler toutes faces traitées	P7 latéral: 20mm axial: 60 mm	Valeur critique x 1
4 SP	25	25	P8 100 % de faubler toutes faces traitées	P7 latéral: 20mm axial: 60 mm	Valeur critique x 1

\* Zone d'analyse: 3 mm

Concentrations d'emploi recommandées:

Résineux classes 2 et 3: 2,0 %

Protection antitermites classe 2 et 3: 2,5 %

Classe 4: 2,5 %

Les concentrations d'emploi ont été déterminées dans la pratique pour des traitements à cellules pleines.

Préparation de la solution de traitement:

La Wolmanit<sup>®</sup> CX 10-2 est un produit parfaitement liquide, miscible à l'eau en toutes proportions. L'utilisation d'une eau de dilution de dureté élevée doit être vérifiée au préalable. La solution se laisse facilement homogénéiser en remuant légèrement. La concentration de la solution de traitement peut être vérifiée soit grâce à la mesure de sa conductibilité électrique soit par mesure de sa densité. Les mesures ne sont qu'indicatives du fait des variations de la qualité de l'eau de dilution et de l'apport de corps étrangers.

La solution gèle lorsque sa température descend en dessous de 0°C. Il convient donc de prendre toutes précautions pour éviter la détérioration des équipements.

Stockage des bois avant mise en oeuvre:

La fixation s'effectue en grande partie sous 24 heures. La durée de fixation recommandée pour une utilisation en contact du sol est de 2 semaines sauf en période de gel. Pendant la période de fixation les bois doivent être protégés de l'action directe des intempéries. Eviter toutes possibilités de contamination des sols.

**ETS CASTEL**

SAS au capital de 590 400 €

PONT CORF - BP 30008 - 29290 ST-RENAN

Tél. 02 98 84 21 95 - Fax 02 98 84 29 79

Etiquetage:



C: corrosif N - Dangereux pour l'environnement

Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures  
Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Matières actives:

16,8 % de carbonate de cuivre  
2,0 % de bis-(N-cyclohexyldiazéniumdioxo)-cuivre  
4,9 % d'acide borique

Stockage du produit:

Conserver le produit dans les emballages d'origine hermétiquement fermés et hors de la portée des enfants.  
Ne pas stocker en présence de denrées alimentaires.  
Respecter la réglementation concernant la protection de l'environnement.  
Eviter toutes possibilités d'écoulement dans le milieu naturel.

Conditionnement:

Fûts en plastique de 60 kg  
Containers de 1100 kg  
Camion citerne

Remarques générales:

Respecter les précautions habituelles relatives à l'emploi des produits de traitement du bois.  
Le produit ne doit pas être appliqué par pulvérisation. Lors de l'utilisation, porter des gants et des lunettes de protection.  
Ne pas manger, ni boire, ni fumer pendant le travail.  
Après le travail laver soigneusement le visage et les mains.  
Lors de la première utilisation ou après une période d'arrêt prolongée la Wolmanit® CX 10-2 peut détacher et complexer les particules de rouille existantes dans une installation de traitement. Il est donc conseillé d'y apposer un revêtement adéquat.  
L'utilisation d'une eau à forte teneur électrolytique peut entraîner une augmentation de la corrosivité de la solution de traitement. Son aptitude à l'emploi doit donc être vérifiée au préalable.  
L'addition de colorant dans la solution de traitement peut diminuer la qualité du traitement et augmenter les risques de corrosion.  
Dans certains cas défavorables (eau très douce, présence de quantité importante de résine) la formation de mousse n'est pas à exclure.  
Respecter les directives relatives à la protection de la nappe phréatique, des eaux de surface et de l'environnement en général.  
Toute utilisation pour un usage non conforme à nos recommandations est strictement déconseillée.

Les spécifications ci-dessus sont basées sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné. Le fabricant garantit la qualité du produit mais sa responsabilité ne saurait en aucun cas être engagée au niveau de l'utilisation du produit dont le contrôle lui échappe. En cas de doute, veuillez consulter nos services techniques.

**ETS CASTEL**

SAS au capital de 590 400 €

PONT CORF - BP 30008 - 29290 ST-RENAN

Tél. 02 98 84 21 95 - Fax 02 98 84 29 79